

COMMUNE DE 08310 JUNIVILLE

Compte-rendu du Conseil Municipal du jeudi 10 Septembre 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 10 septembre 2020 à 20h30 à la Salle Polyvalente sous la présidence de M. Christian COGNIARD, Maire.

Présents : Christian Cogniard, Bruno Rochon, Alexandra Clément, Elodie Pilardeau, Jean-Christophe Laclaire, Isabelle Clause, Laurent Boutry, Angèle Gabreau, Bertrand Jénin, Géraldine Guillet, Murielle Lebègue, Sandra Mannarino, Jérôme Chocardelle, Christelle Bouillon, Patrick Dié, Claudie Cuif.

1/ Approbation du conseil municipal du 27/07/2020

- Devis de la ruelle Saint Amand a été partagé sur 2 budgets différents
- Toujours au sujet de la ruelle Saint Amand, il est précisé les montants de la participation de la commune au financement de l'extension du réseau, de l'enfouissement et de l'éclairage.

Le compte-rendu du conseil municipal du 27 juillet 2020 est adopté à l'unanimité

2/ Règlement intérieur du Conseil Municipal

Tout le monde ayant reçu auparavant ce règlement intérieur, Mr le Maire revient en quelques mots sur le rôle de celui-ci et plus particulièrement sur l'article 12, au sujet du quorum et plus particulièrement qui ne prend pas en compte les votes des conseillers absents donnant pouvoir. La rédaction reste inchangée.

Concernant la périodicité des conseils municipaux, celle-ci passe de « 1 par mois » à « aussi fréquemment que nécessaire ».

Une remarque est faite au sujet de l'article 26, parlant de l'affichage des CR des Conseils Municipaux qui doit être fait sous huitaine après approbation alors que ce n'est pas toujours le cas actuellement.

Le règlement intérieur du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité avec la modification ci-dessus

3/ Formations des élus

Le maire rappelle l'obligation de formation, dans l'année qui suit leur désignation, pour les adjoints, conseillers délégués et délégués communautaires. Il fait part aussi des dispositions donnant la possibilité à tout conseiller d'avoir accès à une formation. Dans les prochains jours ou prochaines semaines, seront envoyés aux élus différents thèmes de formation que chacun pourra choisir. L'enveloppe budgétaire de ces formations devant être comprise entre 2% et 20% du montant des indemnités des élus soit 660 à 6.600€. Il est proposé et soumis au vote, pour cette année, une enveloppe à hauteur de 10%, soit 3.300€.

Le budget Formation est voté à l'unanimité

4/ Règlement d'utilisation du City Park

Bruno Rochon commente le règlement envoyé auparavant à chaque conseiller en indiquant que ce règlement est inspiré d'un existant déjà. Il demande à ce que soit indiqué dans les CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION, que l'extinction de l'éclairage se fasse après chaque utilisation, et d'ajouter également que le Maire et le 1^{er} Adjoint sont chargés de faire respecter ce règlement d'utilisation.

Le règlement d'utilisation du City Park est adopté à l'unanimité avec les modifications ou ajouts ci-dessus

5/ Extension de la Mairie

Deux devis sont à étudier :

- 1) Caniveau devant l'extension** avec grille en fonte (C250) estimé à 2592€ HT. Jérôme Chocardelle propose de demander un devis pour le modèle plus petit (C125) suffisant pour un passage où il n'y aura que des piétons et probablement moins onéreux. Mr le Maire sollicitera un nouveau devis et le communiquera.

Le conseil donne à l'unanimité l'autorisation au maire pour ce changement et l'approuve à l'unanimité

- 2) Mur à l'arrière de l'extension**, remise en état :

- Devis n°1 : 2.180€ HT avec plaques, poteaux béton, etc...
- Devis n°2 : 4.752€ HT avec parpaings, etc...

Le conseil municipal choisit à l'unanimité le devis n°1 sauf si Mr Allart veut un mur en parpaings et dans ce cas accepte de prendre à sa charge la différence pour le devis N2

Patrick Dié, Adjoint aux travaux, fait un point sur le chantier : l'avancement des travaux est conforme, le plaquage est bien avancé, le cloisonnement est à faire, le bardage en cours et la peinture encore à choisir. L'emménagement est envisageable en février.

6/ Tour d'horizon du Maire et des Adjointes

Mr le MAIRE commente avec les adjointes l'agenda depuis la dernière réunion :

1/08 : A. Clément indique que suite au passage du jury des Maisons Fleuries 50 maisons ont été retenues, une trentaine seront récompensées.

3/08 : P Dié fait part de la rencontre avec Eric Emon avec A Clément et le Maire au sujet des travaux à réaliser dans les mois à venir et au sujet aussi de l'organisation du travail des employés communaux qui est à parfaire. Plusieurs points sont évoqués :

- ✓ le règlement intérieur des services techniques.
- ✓ le fleurissement à repenser avec des fleurs vivaces.
- ✓ La redistribution des heures de Mme Collet qu'elle n'exerçait plus à cause du COVID sur des tâches d'entretien plutôt extérieur des locaux.

03/08 Rencontre avec Laurent Barrois qui veut vendre son terrain servant de dépôt route de Perthes. A voir avec la CCPR si intérêt pour elle.

24/08 Réunion des nouveaux maires au Conseil Départemental : présentation du budget de celui-ci et du nouveau service Ardennes Ingénierie.

24/08 Un obus a été repéré dans La Retourne, son extraction est intervenue le 26 par des démineurs.

28/08 Rencontre avec Mr Théret le nouveau principal du collège.

29/08 Réception à la salle des fêtes, en l'honneur d'Alain Louis.

31/08 Rencontre avec le conseiller de notre assureur la SMACL. Actualisation des contrats en incluant la Responsabilité Civile Fonctionnelle du maire (baisse de la cotisation globale) et demande de l'ouverture d'un contrat Dommages Ouvrages pour l'extension de la Mairie.

31/08 Réunion pour les Commissions Communautaires

01/09 Réunion avec l'architecte TDA au Pôle Santé en compagnie de Bruno Rochon et de Patrick Dié, suite aux problèmes rencontrés et signalés par les praticiens. Tous les cabinets ont été visités pour le constat de ces problèmes : Infiltrations au niveau des fenêtres, taches aux plafonds, Isolation phonique, joints de carrelage, etc. Avant d'engager un recours via les assurances décennales ou dommage ouvrage, l'architecte convoquera pour une prochaine réunion les entreprises ou artisans concernés.

1/09 Rencontre avec la société VALECO développeur éolien.

3/09 Entretien des cloches et horloges de l'église.

4/09 AG de l'Asso Mémoire et patrimoine

8/09 Rencontre avec Mme Fiquémont Directrice de l'école primaire et maternelle. Effectif à la rentrée 268 élèves (-5 par rapport à l'année dernière). Problème des ATSEM évoqué. Le Maire en a fait part à nouveau au président de la CCPR.

9/09 Réunion Association Foncière concernant l'accès au futur lotissement de La Côte des Blancs. A ce sujet, le maire a demandé au lotisseur de se renseigner sur la capacité d'évacuation des eaux usées sur le réseau actuel.

7/ Informations et questions diverses

B Rochon :

- indique que l'enrobé du City Park sera effectué dans les prochaines semaines ainsi que la piste d'athlétisme et différentes réparations.
- fait état de l'avancement des travaux du Dojo/Cosec. Pose du tapis en cours, enduits et sols sont à terminer. La livraison du dojo est prévue mi-octobre et celle du COSEC mi-novembre.
- informe que l'aménagement d'un chemin en gravier sera réalisé entre le Dojo et le terrain de pétanque pour 975€ HT ; il sera nécessaire de poser un plot empêchant le passage de véhicules.
- L'appel d'offre concernant la caserne de pompiers est paru dans la presse le 18 août.
- Les membres de la commission des listes électorales désignés par le maire sont : L. Boutry, A. Gabreau, J. Chocardelle, JC. Laclaire, B. Jénin, S. Mannarino et I. Clause.
- Suite à un courrier de la CCPR concernant les services mutualisés avec les communes membres, le conseil confirme pour notre commune le maintien du service « Urbanisme et Droits du sol »
- La 2^{ème} distribution des masques en tissus a eu lieu aussitôt le 15 août
- Le relevé des compteurs d'eau aura lieu en octobre.
- L'occupation des salles est restreinte à cause de l'épidémie de COVID. Une charte a été mise en place pour le respect des gestes barrière, de la désinfection et de l'aération des locaux, etc...
- A Clément rappelle la mise en place de l'application Illiwap qui compte à ce jour 147 abonnés.
- Il faudrait songer à la pose d'un panneau signalant la direction du Pôle de Santé à l'entrée de Juniville en arrivant d'Annelles.
- Tous les baux suite aux divers changements des praticiens au Pôle Santé ont été régularisés et signés.
- La suite et fin de la visite de la commune par toute l'équipe municipale aura lieu le samedi 26 septembre. La 1^{ère} partie s'était tenue le samedi 4 juillet.
- Concernant les différents travaux non abordés préalablement, Patrick Dié indique :

Toiture du château des écoles	En cours
Puisard près de chez Grison	Terminé
Décharge sauvage	Octobre
Chapelle du cimetière	Octobre
Façade du musée	Octobre
Abattage des arbres dans la cour du collège	Vacances scolaires de la Toussaint
Vitraux de l'église	Attente réponse de l'artisan
- Mr le Maire souhaite que les commissions se réunissent avant le prochain conseil municipal qui est prévu le 22 octobre à 20h30 à la salle polyvalente.

Clôture du conseil Municipal à 23h20